

AFFELNET-LYCEE	9
-----------------------	----------

(cf. Guide technique Affelnet-Lycée diffusé courant avril)

OBJECTIF

Application nationale informatisée permettant la gestion des opérations d'affectation pour les paliers d'orientation 3^e et 2^{de}. Elle traite simultanément les vœux des élèves pour l'accès aux différentes voies de formation selon les priorités et critères définis par les politiques nationales, académiques et départementales.

CANDIDATS ET VŒUX

CANDIDATS	VŒUX						
	1CAP2	2 ^{de} PRO	2 ^{de} GT / spécifique	1 ^{re} Techno	1 ^{re} Pro	1CAP1	1BMA2
3 ^e	X*						
2 ^{de} GT / spécifique	X			X*	X ^(P)	X	X
1CAP2	X ^(AS)	X*					
2 ^{de} Pro	X	X ^(AS)	X*	X ^(P)	X ^{(AS) + (P)}		
1 ^{re} G / 1 ^{re} T				X	X ^(P)		
1 ^{re} Pro				X ^(P)			
T ^{ale} CAP				X ^(P)	X		X
EANA / MLDS / RFI	X*						

* admission possible sous réserve d'avoir obtenu une décision conforme en fin de 3^e ou fin de 2^{de} GT

(AS) autre spécialité ou redoublement

(P) passerelle : vœux soumis à commission (cf. fiche 18), hors familles des métiers et 2^{de} GT vers 1^{re} pro.

CRITERES D'AFFECTATION

L'affectation d'un candidat est décidée en fonction :

- de la décision d'orientation prononcée par le chef d'établissement ou à l'issue de la commission d'appel,
- de ses vœux,
- de son classement en fonction d'un barème,
- de ses choix de formation,
- du LSU et/ou des résultats scolaires de l'année scolaire en cours,
- des critères géographiques pour la voie générale et technologique (cf. fichiers Excel 9-9/9-10/9-11/9-12/9-13),
- des critères liés à sa classe d'origine (MEF),
- des capacités d'accueil de l'établissement demandé,
- du statut d'élève boursier (uniquement pour les demandes en 2^{de} GT),
- d'éventuelles situations particulières pouvant donner lieu à des majorations de barème (ex : assouplissement de la carte scolaire...).


En cas d'ex-aequo (barème égal) les élèves concernés sont départagés par des critères d'affectation supplémentaires, exemple : les évaluations ou résultats scolaires...

FORMATIONS CONCERNEES

- Formations **sous statut scolaire** :
 - de l'enseignement public du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'agriculture
 - de l'enseignement professionnel **privé sous-contrat** et de l'agriculture (privée) « Souppes-sur-Loing » (cf. fiche 15)
- Formations **en apprentissage** :
 - organismes de formation par apprentissage publics/privés (cf. fiche 12)

L'affectation **est académique** et repose sur les critères d'affectation. Afin de conseiller au mieux les élèves et les inviter à diversifier leurs vœux, il est important de prendre en compte l'indicateur d'attractivité des formations (cf. **bilan de l'affectation 2020** diffusé par le SAIO, le 13/10/2020).

Priorités académiques (cf. *Guide technique Affelnet-Lycée*)

- Déclenchement d'une majoration de barème, en fonction du profil scolaire de l'élève :  **au MEF d'origine.**
- D'éventuels bonus sous réserve d'un avis favorable d'une commission départementale.

Modalités de saisie des vœux

- **1^{re} année de CAP** (cf. *annexe 9-6-1*)
 - Sur une spécialité
 - Sur un pôle de qualification regroupant plusieurs spécialités
- **2^{de} professionnelle** (cf. *annexe 9-6-2*)
 - Sur une spécialité
 - Sur un champ professionnel regroupant plusieurs spécialités
 - Sur une 2^{de} pro commune rassemblant plusieurs options à choisir dans l'établissement
 - Sur une 2^{de} pro famille de métiers
- **1CAP1** (cf. *annexe 9-6-3*) **Réservé uniquement aux élèves de 2^{de} GT**
 - Sur une spécialité
- **1BMA2** (cf. *annexe 9-6-4*)
 - Procédure particulière se référer à la fiche technique n°13.
- **1^{re} professionnelle** (cf. *annexe 9-6-5*)
 - Sur une spécialité
 - 2^{de} pro familles des métiers : saisie **obligatoire** des vœux en 1^{re} pro pour chaque élève concerné, dont un vœu de précaution sur son établissement d'origine. **Des précisions sur les modalités de prise en compte des vœux saisis seront communiquées ultérieurement.**

NOUVEAU

Cas particuliers - Formations en apprentissage (cf. *fiche 12*)

- Vœu décliné par formation et par organismes (cf. *catalogue des vœux*).
- Saisie possible de vœux sous statut scolaire en parallèle.

Au-delà de la décision d'orientation et des critères d'affectation, celle-ci repose essentiellement sur la zone géographique de recrutement liée à la résidence (domicile) d'un représentant légal des élèves. La continuité pédagogique avec le collège ou le lycée d'origine peut faire l'objet d'une attention particulière.

Modalités de saisie des vœux et cas particuliers

- **2^{de} GT**
 - Saisie obligatoire d'un vœu sur le ou les lycées de secteur (cf. *fichiers Excel 9-9/9-10/9-11*)
 - Saisie d'un vœu spécifique, sans prise en compte de la zone géographique, pour les demandes de :
 - 2^{de} binationale ou 2^{de} internationale (cf. *fiches 19/20*)
 - 2^{de} spécifique sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) (cf. *annexe 9-7*)
 - 2^{de} création culture design (CCDES) (cf. *annexe 9-7*)
 - 2^{de} écologie agronomie et territoire développement durable (EATDD) (cf. *annexe 9-7*)
- **1^{re} Technologique (hors STAV** cf. *fiche 30*)
 - Saisie **obligatoire** des vœux en 1^{re} technologique pour l'ensemble des élèves orientés dans cette voie
 - Affectation sur la série sauf pour STL (affectation sur la spécialité)
 - **Pour les élèves issus de 1^{re} doublant ou en réorientation : création du dossier de l'élève à partir de son INE pour la saisie des vœux**
 - Affectation sur la base d'un rapprochement établissement entre les lycées d'origine et d'accueil définis par le DASEN. (cf. *dpt 93 : 9-12 / dpt 94 : 9-13 / dpt 77 : les élèves n'ayant pas la série demandée dans leur lycée d'origine, bénéficient de la même priorité que les montants pédagogiques sur l'ensemble des établissements la proposant.*)

PROCEDURES

9-3

(cf. guide technique Affelnet-Lycée diffusé courant avril)

AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX DES ELEVES DE 3^E

Du
10 au 31
mai

Connexion téléservice Affectation (TSA) (cf. fiche 3)

- Saisie jusqu'à 15 vœux classés par ordre de préférence : **10 vœux maximum pour une même académie.**

L'établissement reste le garant du respect des procédures. Il accompagne les représentants légaux dans leur démarche et leur suivi.

AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

A partir
de mars

Recensement des vœux

- Transmission du dossier d'affectation aux élèves, sauf pour les élèves de 3^e utilisant TSA.

du 10 mai
au
17 juin
(8h)

Confirmation des vœux dans Affelnet-Lycée (cf. catalogues des vœux diffusés avant l'ouverture de l'application)

- Saisie dans l'ordre des vœux émis par le candidat sur le dossier.
- Saisie des vœux soumis aux commissions pré-affectation **avant le 16 mai, dernier délai.**
- Affectation en 2^{de} GT : saisie **obligatoire** d'un vœu sur le(s) lycée(s) de secteur.
- Transmet la fiche récapitulative de saisie des vœux aux représentants légaux pour signature obligatoire. Conserve un exemplaire en cas de recours.
- Vérifie :
 - qu'un vœu soit au moins saisi pour les élèves de 3^e, pour les élèves de 2^{de} pro famille de métiers vers une 1^{re} pro et de 2^{de} GT orientés en 1^{re} Techno
 - l'intégration des résultats scolaire (LSU / notes)
 - la cohérence entre la saisie des vœux et la décision d'orientation issue de SIECLE-Orientation
- **Toute erreur de saisie est irréversible une fois que l'application Affelnet-Lycée a tourné.**



Les vœux saisis dans TSA sont basculés automatiquement chaque nuit dans Affelnet Lycée. Les établissements les visualisent mais ne peuvent pas les modifier avant la fermeture du TSA.

Jusqu'au
17 juin
(8h)

Décision d'orientation suite aux conseils de classe ou de la commission d'appel

- Modification, saisie ou suppression des vœux en fonction de la décision d'orientation prononcée à l'issue du conseil de classe ou de la commission d'appel (cf. **fiche de vœux en cas d'appel** préalablement complétée par les représentants légaux (cf. fiches 6-1 / 6-2)).
- La décision de la commission d'appel est définitive. Si les représentants légaux refusent de formuler des vœux conformément à cette décision, l'élève ne participera pas à Affelnet-Lycée. Dans ce cas, saisie **obligatoire** du vœu de recensement : VR « ne participe pas à l'affectation ».

du 21 au
23 juin
(08h)

Sécurisation **uniquement** en 1^{re} technologique (cf. catalogues des vœux consultables à partir du 21 juin)

- Identification des élèves susceptibles de ne pas être affectés suite aux résultats provisoires d'Affelnet-Lycée.
- Saisie de vœux complémentaires en accord avec l'élève et ses représentants légaux. **Les vœux initiaux ne doivent en aucun cas être modifiés.**

AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

02 juin

Remontées des capacités d'accueil et du surbooking en voie professionnelle, à partir du fichier en ligne : <http://bit.ly/remonte2juin>

- **1^{re} professionnelle (hors familles des métiers)**
- Toutes les formations dispensées sont affichées dans Affelnet-Lycée avec au moins **1 place.**
- De nouvelles places vacantes peuvent être déclarées jusqu'au tour Affelnet-Lycée (25 juin).

RESULTATS ET INSCRIPTION TOUR PRINCIPAL

A partir
du
29 juin

Diffusion des résultats aux établissements

- Etablissement d'**origine** : transmet les **résultats** de l'affectation à leurs élèves le **29 juin**, 2^e jour du DNB.
- Etablissement d'**accueil** : transmet les **notifications** d'affectation aux représentants légaux.

A partir
du
30 juin

Consultation des résultats par les représentants légaux dans le téléservice affectation (TSA)

du 30 juin au
03 juillet

Inscriptions dans les établissements d'accueil

- Télé-inscription possible pour les représentants légaux (*cf. fiche 3*) uniquement pour les élèves affectés sur les formations du palier 3^e.

TOURS SUIVANTS

9-4

(cf. Guide technique Affelnet-Lycée)

Formations d'accueil concernées

- 2^{de} professionnelle / 1^{re} année de CAP

Modalités de saisie (*cf. catalogue des vœux*)

- A chaque nouveau tour, les **vœux précédemment formulés sont supprimés**, mais l'ensemble des informations relatives aux élèves (identification, saisie des évaluations/notes) est conservé. Les établissements d'origine peuvent saisir de nouveaux vœux sur les places déclarées vacantes.
- La liste des élèves qui apparaît dans « saisie des vœux » correspond aux **élèves non affectés et ceux n'ayant fait qu'un vœu de recensement**.

Public concerné

- **Tour suivant 1**
 - Elèves restés sans affectation à l'issue du tour principal
 - Elèves n'ayant pas participé au tour principal

Pour les cas particuliers : contacter le service de scolarité de la DSDEN de votre département

- **Tour suivant 2**
 - Elèves restés sans affectation au tour suivant 1
 - Elèves affectés mais n'ayant pas procédé à leur inscription avant le 13 juillet
 - Elèves inscrits mais non présents le jour de la rentrée scolaire
 - Elèves n'ayant pas participé au tour suivant 1
 - Elèves ayant changé de domicile

CALENDRIER		
ETAPES	TOUR SUIVANT 1	TOUR SUIVANT 2
Remontées des places vacantes au SAIO : http://bit.ly/remonte2juin	06 juillet (12h)	09 septembre (12h)
Envoi du catalogue des vœux par le SAIO	07 juillet	10 septembre
Saisie des vœux	du 07 au 09 juillet (12h)	du 10 au 15 septembre (8h)
Résultats	09 juillet	15 septembre
Fin des inscriptions	13 juillet	18 septembre

ZONE GÉOGRAPHIQUE DE RECRUTEMENT POUR L'AFFECTATION EN 2^{DE} GT

9-5

Article D211-11 du code de l'éducation

AFFECTATION DANS LE LYCEE DE LA ZONE GEOGRAPHIQUE DE RECRUTEMENT

Principe

L'affectation repose principalement sur la domiciliation d'un des représentants légaux de l'élève. Elle dépend de la zone géographique de recrutement à laquelle appartient l'élève. Cela est traduit par une majoration de barème dans l'application Affelnet-Lycée.

Multi-sectorisation

Lorsque l'élève est domicilié sur une commune disposant de plusieurs lycées de secteur, des ordres de priorité différents peuvent être définis par le DASEN au regard des contraintes de la zone géographique.

Vœux

Les représentants légaux doivent formuler le vœu dans le(s) établissement(s) de la zone géographique de recrutement. Le cas échéant, le chef d'établissement d'origine doit le(s) saisir. En cas de saisie des 10 vœux, sans aucun vœu de secteur, le chef d'établissement doit reprendre le dialogue avec les représentants légaux. En cas de refus, le chef d'établissement doit leur faire signer le document (téléchargeable sous DOPAE) stipulant qu'ils courent le risque de voir leur enfant non affecté à l'issue du tour principal. Les dossiers des élèves concernés seront étudiés en commission d'ajustement.

Situations particulières

- Pour les élèves pratiquant une langue vivante 1 non enseignée dans le(s) lycée(s) de secteur, un bordereau « montée pédagogique langue vivante 1 » (cf. annexe 9-8) doit être adressé à la DSDEN du département concerné.
- Les élèves boursiers bénéficient d'une bonification supplémentaire favorisant leur affectation sur le lycée de zone géographique de recrutement (bonus mixité).

AFFECTATION DANS UN LYCEE HORS ZONE GEOGRAPHIQUE DE RECRUTEMENT

Les représentants légaux ont la possibilité de formuler des vœux en dehors de la zone géographique de recrutement, à condition de faire figurer, parmi les vœux, le(s) lycée(s) de secteur. Ils peuvent compléter un formulaire de demande d'assouplissement de la carte scolaire (cf. fiche 26).

La demande :

- porte exclusivement sur le **vœu n°1 en 2^{de} GT**
- est traitée en fonction des **critères de priorité définis au niveau national** (cf. fiche 26-2)
- est satisfaite dans la limite de la capacité d'accueil, après l'affectation des élèves du secteur

Lorsque plusieurs motifs peuvent être invoqués, **un seul dossier** doit être constitué. Dans ce cas, seul le motif correspondant à l'ordre de priorité le plus élevé est étudié dans le cadre de la recevabilité de la demande.

PRINCIPES DEPARTEMENTAUX

Le recrutement des établissements proposant la 2^{de} GT est organisé selon de **grandes priorités hiérarchisant l'accès des élèves**.

Priorités	77 <i>cf. fichier excel 9-9 Guide détaillé 77 ZONE GEO 2^{de} GT R21</i>	93 <i>cf. fichier excel 9-10 Guide détaillé 93 ZONE GEO 2^{de} GT R21</i>	94 <i>cf. fichier excel 9-11 Guide détaillé 94 ZONE GEO 2^{de} GT R21</i>
Priorité 1	Montant relevant du cœur de secteur		
Priorité 2	Montant relevant du cœur de secteur élargi		
Priorité 3	Entrant sur le secteur	Montant sur le secteur élargi Entrant sur le secteur	/

- Champs pro / pôles de qualification : le choix de la spécialité intervient en fonction des modalités pédagogiques de l'établissement d'accueil
- Famille de métiers : le choix d'un domaine d'activité intervient en fin de 3^e et la spécialité est arrêtée fin de 2^{de}

CAP EN 2 ANS

9-6-1

SPÉCIALITÉS		
ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE	ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE	MENUISIER FABRICANT*
AGENT DE PROPRIÉTÉ ET D'HYGIÈNE	FERRONNIER D'ART	MÉTIERS DE L'AGRICULTURE
ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.*	FLEURISTE	MÉTIERS ENTRETIEN TEXTILES OPT. A / OPT. B
CARRELEUR MOSAÏSTE	FROID ET CLIMATISATION	MÉTIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU
MÉTIERS DE LA COIFFURE	INSTALLATEUR SANITAIRE	OPÉRATEUR LOGISTIQUE
CHARPENTIER BOIS*	INSTALLATEUR THERMIQUE*	PÂTISSIER
COMM. SERV. HOTEL-CAFÉ-RESTAURANT	JARDINIER PAYSAGISTE	PEINTRE-APPLICATEUR DE REVÊTEMENT
CONDUCT. ENGIN TVX PUB. CARRIÈRES	MAÇON	PREP. & REAL. OUVRAGES ÉLECTRIQUES
CONSTRUCTEUR CANALISATIONS T. P.	MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS
CONSTRUCTEUR OUV. BAT. ALU. VER. M. S.	MAINT. MAT. OPT. C ESP.VERTS*	PROPRETE ENVI URBAIN COLLEC. RECYCL
CONSTRUCTEUR DE ROUTES	MAINT. MAT. OPT.MAT.TP MANUTENTION*	REAL. IND. CHAUD. SOUD. OPT.A CHAUD.
CUISINE	MAINT. VEHIC.AUTO OPT. MOTOCYCLES	SERRURIER MÉTALLIER
ÉBÉNISTE	MAINT. VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.*	SIGNALETIQUE ET DÉCORS GRAPHIQUES
EMPLOYÉ TECHNIQUE DE LABORATOIRE	MAROQUINERIE	STAFFEUR ORNEMANISTE
ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	MENUISIER ALUMINIUM-VERRE	

* Ces formations sont proposées en pôle de qualification selon les établissements

PÔLES DE QUALIFICATION NIVEAU III				
DPT	ÉTABLISSEMENTS	VILLES	SPECIALITES	POLES DE QUALIFICATION
77	DU GUE A TRESMES	CONGIS	DECORATION EN CERAMIQUE MODELES ET MOULES CERAMIQUES	MÉTIERS DE LA CERAMIQUE
77	P. DE COUBERTIN	MEAUX	ASSIST. TECHN. EN MILIEU FAMIL. ET COLLECTIF PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS	SERVICES LIÉS A L'ALIMENTATION ET A L'HYGIENE
77	LES PANNEVELLES	PROVINS	ASSIST. TECHN. EN MILIEU FAMIL. ET COLLECTIF PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS	
77	CLEMENT ADER	TOURNAN EN BRIE	ASSIST. TECHN. EN MILIEU FAMIL. ET COLLECTIF PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS	
77	SIMONE SIGNORET	VAUX LE PENIL	ASSIST. TECHN. EN MILIEU FAMIL. ET COLLECTIF PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS	
93	JEAN MOULIN	ROSNY SOUS BOIS	ASSIST. TECHN. EN MILIEU FAMIL. ET COLLECTIF PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS	
77	LPO DE COULOMMIERS	COULOMMIERS	MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES MAINT.MATERIELS OPT.B CONS.MANUT. MAINT.MATERIELS OPT.C ESP. VERTS MAINT.VEHIC.OPTB VEHIC.TRANS.ROUT MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL. PEINTURE EN CARROSSERIE REPARATION DES CARROSSERIES	
93	J. PIERRE TIMBAUD	AUBERVILLIERS	PEINTURE EN CARROSSERIE REPARATION DES CARROSSERIES	MÉTIERS DE LA CARROSSERIE
93	JOSEPH CUGNOT	NEUILLY SUR MARNE	PEINTURE EN CARROSSERIE REPARATION DES CARROSSERIES	MÉTIERS DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT
77	BENJAMIN FRANKLIN	LA ROCHETTE	CHARPENTIER BOIS CONSTRUCTEUR BOIS MENUISIER FABRICANT	
93	CL. NICOLAS LEDOUX	LES PAVILLONS SOUS BOIS	MENUISIER INSTALLATEUR MENUISIER FABRICANT	
93	F. BARTHOLDI	ST DENIS	MENUISIER INSTALLATEUR MENUISIER FABRICANT	

PÔLES DE QUALIFICATION NIVEAU III				
DPT	ÉTABLISSEMENTS	VILLES	SPECIALITES	POLES DE QUALIFICATION
77	BENJAMIN FRANKLIN	LA ROCHETTE	MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES	INSTALLATEUR SANITAIRE ET THERMIQUE
			MONTEUR INSTALLATIONS THERMIQUES	
94	S. DE CHAMPLAIN	CHENNEVIERES SUR MARNE	MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES	
			MONTEUR INSTALLATIONS THERMIQUES	

2^{DE} PROFESSIONNELLE	9-6-2
---------------------------------------	--------------

SPÉCIALITES		
ALIMENTATION BIO-INDUSTRIES LABORATOIRE	ÉTUDE ET DÉFINITION INDUSTRIELLE	NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT
ANIMATION-ENFANCE PERSONNES AGEES	GESTION POLLUTIONS PROTEC. ENVIRON.	OPTIQUE LUNETTERIE
ARTIS. & MET. ART : COM.VISUELLE. PLURI-MÉDIA	HYGIENE PROPETE STÉRILISATION	PHOTOGRAPHIE
ARTIS. & MET. ART : MARCHANDISAGE VISUEL	MAINTENANCE ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL	RÉPARATION DES CARROSSERIES
ARTIS. & MET. ART : TAPIS.D'AMEUBLT	MÉTIER DE LA MODE - VÊTEMENT	SERV. AUX PERSONNES ET TERRITOIRES
CONDUCT TRANS ROUTIER MARCHANDISES	MÉTIER DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES	TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	MÉTIER DE LA SÉCURITÉ	TECH. EN EXPÉRIEMENTATION ANIMALES

CHAMPS PROFESSIONNELS	
CHAMP PROFESSIONNEL	SPECIALITE
PRODUCTIONS	CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE PRODUCTIONS HORTICOLES
CONSEIL VENTE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION TECHNICIEN CONSEIL VENTE UNIVERS JARDINERIE

FAMILLES DE MÉTIERS	
FAMILLE DE METIERS	SPECIALITE
METIERS DE L'AERONAUTIQUE	AERONAUTIQUE OPT. AVIONIQUE AERONAUTIQUE OPT. STRUCTURE AERONAUTIQUE OPT. SYSTEMES
METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN ETRE	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE METTIERS DE LA COIFFURE
MÉTIER DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT / TRAVAUX PUBLICS MENUISERIE ALUMINIUM VERRE / OUVRAGES DU BAT. : MÉTALLERIE / TECHNICIEN DU BAT. : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT : OPT. A / OPT. B TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE
MÉTIER DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES LOGISTIQUE / ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES
METIERS DE L'HOTELLERIE RESTAURATION	COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION CUISINE
METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	FACONNAGE DE PRODUITS IMPRIMES, ROUTAGE REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA : OPT. A / OPT. B
MÉTIER DE LA RELATION CLIENT	METIERS DE L'ACCUEIL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPT. A / OPT. B
METIERS DU BOIS	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIÉS ÉTUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT
MÉTIER DE LA MAINTENANCE DES MATERIELS ET DES VEHICULES	MAINTENANCE DES VEHICULES OPT. A / OPT. B / OPT. C MAINTENANCE DES MATERIELS OPT. A / OPT. B / OPT. C
METIERS DU NUMERIQUE ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES SYSTEMES NUMERIQUES OPT. A / OPT. B / OPT. C
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	PROCEDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTIONS CONNECTES
METIERS DE LA REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES	MICROTECHNIQUES TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE TRAITEMENTS DES MATERIAUX TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES OPT. A / OPT. B

NOUVEAUTES

COMMUNES	
2 ^{DE} COMMUNE	SPECIALITE
ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES À LA PERSONNE	ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE : OPT. A / OPT. B
MÉTIER DU CUIR	MÉTIER DU CUIR : MAROQUINERIE

SPÉCIALITÉS			
DPT	ETABLISSEMENTS	COMMUNES	1CAP1
77	ANTONIN CAREME	SAVIGNY-LE-TEMPLE	EMPL.VENTE: PRDTS EQUIP.COURANT
	CAMPUS DE COULOMMIERS	COULOMMIERS	CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES
93	APPLICATION DE L'ENNA	SAINT-DENIS	SERRURIER METALLIER
	NICOLAS-JOSEPH CUGNOT	NEUILLY-SUR-MARNE	PEINTURE EN CARROSSERIE
94	ARMAND GUILLAUMIN	ORLY	MÉTIERS DE LA COIFFURE
			ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
	CAMILLE CLAUDEL	VITRY-SUR-SEINE	EMPL.VENTE SP. : SERVIC.CLIENTELE
	JACQUES BREL	CHOISY-LE-ROI	ÉBÉNISTE
	JEAN MACE	VITRY-SUR-SEINE	PREP. ET REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES
	LA SOURCE	NOGENT-SUR-MARNE	METIERS MODE CHAPELIER-MODISTE

1 BMA 2			
DPT	ETABLISSEMENTS	COMMUNES	BMA
77	DU GUÉ A TRESMES	CONGIS-SUR-THEROUANNE	CÉRAMIQUE (recrutement national)
			VOLUMES:STAFF MATERIAUX ASSOCIES (recrutement national)
			GRAPH.DECOR OPT.A LETTRES DECOR
93	DENIS PAPIN	LA COURNEUVE	FERRONNIER D'ART
	EUGENE HENAFF	BAGNOLET	GRAPH.DECOR OPT.A LETTRES DECOR
ÉBÉNISTE			
94	ADOLPHE CHERIOUX	VITRY-SUR-SEINE	GRAPH.DECOR OPT.B DECO.SURF.VOLUM
	JACQUES BREL	CHOISY-LE-ROI	ÉBÉNISTE

Quelle que soit la 1^{re} Pro demandée, les élèves doublant de 2^{de} GT font l'objet d'un bonus supplémentaire.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	SPECIALITES PRIORITAIRES		
	PRIORITE 1	PRIORITE 2	
Accompagnement, soins et services à la personne	2 ^{de} GT (et spécifiques)	CAP Accompagnement éducatif petite enfance CAPA Serv. aux pers. et vente en esp. rural DEAS (aide-soignante) DEAP (auxiliaire de puériculture)	
Aéronautique		CAP Aéronautique option avionique CAP Aéronautique option structure CAP Aéronautique option systèmes CAP Composites, plastiques chaudronnés	
Aménagement et finition du bâtiment		CAP Carreleur mosaïste CAP Menuisier, fab. Men. mobilier et agencement CAP Menuisier installateur CAP Peintre applicateur de revêtements CAP Staffeur ornemaniste	
Animation-enfance et personnes âgées		CAP Accompagnement éducatif petite enfance CAPA Serv. aux pers. et vente en esp. rural Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	
Artisanat et métiers d'art - Option communication visuelle pluri média		CAP Dessinateur exécution en comm. graphique CAP Photographe CAP Signalétiques et décors graphiques	
Artisanat et métiers d'art - Option ébéniste		CAP Ébéniste	
Artisanat et métiers d'art - Option marchandisage visuel		CAP Dessinateur exécution en comm. graphique CAP Signalétique et décors graphiques	
Artisanat et métiers d'art - Option tapissier ameublement		CAP Tapissier tapissière d'ameublement en décor CAP Tapissier tapissière d'ameublement en siège	
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités		/	
Commercialisation et services en restauration		CAP Commercialis. et serv. en hôtel-café-restaurant	
Conducteur transport routier marchandises		2 ^{de} GT (et spécifiques) (sous réserve d'être titulaire du permis B)	CAP Conducteur routier marchandises
Cuisine		2 ^{de} GT (et spécifiques)	CAP Cuisine
Esthétique cosmétique parfumerie		2 ^{de} GT (et spécifiques)	CAP Esthétique cosmétique parfumerie
Étude et définition de produits industriels		CAP Installation thermique / sanitaire CAP Menuisier aluminium-verre CAP Menuisier Fab. Agencement CAP Menuisier installateur CAP Serrurier métallier CAP Électricien	2 ^{de} GT (et spécifiques)
Hygiène propreté et stérilisation	2 ^{de} GT (et spécifiques)	CAP Agent polyvalent de restauration CAP Agent de propreté et d'hygiène CAP Assistant tech. en milieux familial et collectif CAP Employé technique de laboratoire CAP Maintenance de bât. de collectivités	
Logistique		CAP Opérateur logistique	
Maintenance des équipements industriels		2 ^{de} GT (et spécifiques)	
Maintenance des matériels		CAP Maintenance des matériels : - option matériels agricoles - option matériels d'espaces verts - option matériels de TP et de manutention	
Maintenance de véhicules		CAP Maintenance des véhicules automobiles : - option motocycles - option voitures particulières - option véhicules de transport routier	
Menuiserie aluminium-verre		CAP Réal. indus. Chaud. / soudage, opt. A CAP menuisier aluminium-verre CAP Serrurier-métallier	
Métiers de l'accueil		CAP Employé de commerce multi-spécialités	
Métiers du commerce et de la vente		CAP Employé de commerce multi-spécialités CAP Employé de vente spécialisé (opt. alimentaires, équip. courant, serv. à la clientèle)	
Métiers du cuir (2 ^{de} commune)		CAP Maroquinerie	
Métiers élect. environ. connectés		CAP Electricien CAP Installateur thermique	
Métiers de la mode - vêtements		CAP Métiers de la mode - vêtement flou et tailleur CAP Métiers de la mode : chapelier-modiste CAP Maroquinerie	
Métiers du pressing et de la blanchisserie		CAP Métiers du pressing CAP Métiers de la blanchisserie	2 ^{de} GT (et spécifiques)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	DIPLOMES PRIORITAIRES	
	PRIORITE 1	PRIORITE 2
Métiers de la sécurité	CAP Agent de prévention et de médiation CAP Agent de sécurité	2 ^{de} GT (et spécifiques) (casier judiciaire vierge + certificat médical d'aptitude)
Microtechniques	2 ^{de} GT (et spécifiques)	/
Organisation de transport de marchandises	2 ^{de} GT (et spécifiques)	CAP opérateur logistique
Optique lunetterie		/
Ouvrages du bâtiment métallerie		CAP Réal. indus. Chaud. / soudage, opt. A CAP Serrurier-métallier
Photographie	2 ^{de} GT (et spécifiques)	CAP Photographe
Réalisation de prod. imprimés et plurimédia		CAP Dessinateur d'exécution en comm.graph. CAP Photographe
Réparation des carrosseries		CAP Réparation des carrosseries CAP Peinture en carrosserie
Systèmes numériques		/
Technicien en chaudronnerie industrielle		CAP Réal. indus. Chaud. / soudage, opt. A CAP Serrurier-métallier
Technicien constructeur bois		CAP Secteur Bois
Technicien d'études du bâtiment		CAP Carreleur mosaïste CAP Cond. d'engins de TP- carrières CAP Installateur-sanitaire / thermique CAP Maçon CAP Menuisier, fab. Men. mob.agencement CAP Monteur en isolation therm. et acoustique CAP Peintre applicateur de revêtements CAP Serrurier-métallier
Technicien fab. bois et matériaux associés		CAP Ébéniste CAP Menuisier fab. men. Mob. agencement CAP Menuisier installateur
Technicien froid conditionnement air		CAP Installateur froid et climatisation d'air
Technicien géomètre topographe		/
Tech. inst. / maint. sys. énergétiques clim.	CAP Froid et climatisation CAP Installateur thermique / sanitaire	
Technicien menuisier agenceur	CAP Secteur Bois	
Technicien outilleur / d'usinage	Tous les CAP secteur outillage et mécanique	
Traitement des matériaux	Tous les CAP du secteur industriel	
Travaux publics	CAP Conducteurs d'engins de TP CAP Constructeur en canalisation TP CAP Constructeur de routes CAP Maçon CAP Main. matériels, opt. TP et de manutention CAP Menuisier fab. Men. mob. agencement CAP Menuisier installateur	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AGRICOLE	PRIORITE 1	PRIORITE 2
Aménagements paysagers	CAPA Jardinier paysagiste	2 ^{de} GT (et spécifiques) CAP Maintenance de matériels espaces verts CAPA Métiers de l'agriculture
Laboratoire contrôle qualité	CAP Employé technique de laboratoire	2 ^{de} GT (et spécifiques)
Productions horticoles	CAPA Métiers de l'agriculture CAP Fleuriste	2 ^{de} GT (et spécifiques) CAPA Jardinier paysagiste
Technicien conseil vente	CAP Fleuriste CAP Employé vente spé., opt. alimentaires	2 ^{de} GT (et spécifiques)
Technicien en expérimentation animales	CAPA métiers de l'agriculture	

ANNEXE : VOIE GÉNÉRALE - 2^{DE} SPÉCIFIQUE

9-7

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL	SEINE-ET-MARNE	SEINE-SAINT-DENIS	VAL-DE-MARNE
CCDES Création culture Design'	André Malraux - Montereau-Fault-Yonne Le Gué à Tresmes - Congis/Thérouane	Eugénie Cotton - Montreuil	Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine F. Mansart - St Maur-des-Fossés
EATDD Ecologie agronomie et territoire développement durable	Bougainville - Brie Comte Robert La Bretonnière - Chailly en Brie	/	
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	Antonin Carême - Savigny le Temple Emilie du Châtelet - Serris Le Gué à Tresmes - Congis/Thérouane	François Rabelais - Dugny	Montaleau - Sucy-en-Brie

COORDONNEES DE L'ELEVE		LANGUE VIVANTE CONCERNEE	ETABLISSEMENT SOLLICITE
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		
Nom :	Date de naissance : __ / __ / ____		
Prénom :	INE :		

CACHET DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT :